



Groupe de travail « Pansements »

Présents : Bertocchio M.-H. (OMÉDIT), Delom C. (CHG Aubagne), Fenoy T. (interne, CHG Aubagne), Leca M. (interne, OMÉDIT), Ledroit I. (URPS Pharmacien), Magnetto P. (URPS Pharmacien), Martin N. (Conception, AP-HM), Minetti V. (Timone, AP-HM), Monges P. (Conception, AP-HM), Pellissier V. (OMÉDIT).

Objectif du groupe de travail : Rédiger un modèle type d'ordonnance de sortie de pansements en fonction du type de plaies (plaies post-opératoires ou plaies chroniques) afin d'harmoniser les pratiques au niveau régional.

- ✓ Etablir un langage cohérent entre l'hôpital et la ville (LPPR, dimensions, boitage...)
- ✓ Maîtriser les dépenses de santé

Echange d'expériences :

- ✓ CHG Aubagne : prescription informatique des pansements facilitée par la rédaction de protocoles informatiques complets en fonction du type de plaie
- ✓ Conception : travail en cours sur la correspondance entre les références du livret thérapeutique de l'hôpital et les références disponibles en ville

→ Documents à partager sur le site de l'OMÉDIT.

Liste d'items qu'il serait pertinent de faire figurer sur la prescription de sortie :

- ✓ Pansement primaire : désignation (par nom de marque ou par type de pansement), forme, taille, caractère adhésif ou non adhésif...
- ✓ Pansement secondaire : désignation, taille...
- ✓ Durée totale de prescription
- ✓ Fréquence de réfection des pansements
- ✓ LPP/LPPR
- ✓ Produits pour le nettoyage : antiseptiques, compresses, sets de soin...

Réflexion du groupe de travail :

- ✓ Eviter les cases à cocher par le prescripteur
- ✓ Ne pas faire de prescriptions en nombre de boîtes

→ Prochaine réunion le **jeudi 28 septembre 2017 à 14h**.

→ Récupérer des ordonnances de sortie pour évaluer la faisabilité de la délivrance par le pharmacien officinal.